

(1)

(N° 182.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1885.

Droit d'entrée sur le bétail, la viande et le bois.

(Pétition du conseil communal de Bocholt, présentée le 12 janvier 1885.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. MEEUS.

MESSIEURS,

Par pétition en date du 19 décembre 1885, le conseil communal de Bocholt demande que la Chambre veuille bien voter l'établissement de droits d'entrée sur le bétail, la viande et le bois.

La Chambre étant saisie d'une proposition relative aux droits d'entrée sur le bétail et la viande, votre commission est d'avis qu'il n'y a pas lieu pour elle de faire rapport sur cette demande et propose de la renvoyer à la section centrale qui s'occupe de son objet.

En ce qui concerne les droits d'entrée sur les bois, la Chambre a manifesté à diverses reprises son désir de voir supprimer ceux qui existent; ce désir, partagé par les Gouvernements qui se sont succédé au pouvoir, aurait déjà été réalisé si la situation financière eut permis de prendre cette mesure. Les pétitionnaires sont seuls jusqu'ici à réclamer ces droits. Ils ne sauraient invoquer en faveur de leur demande l'intérêt de la production indigène, les bois qui nous viennent de l'étranger ne faisant à celle-ci aucune concurrence sérieuse.

(1) La commission est composée de MM. JANSSENS, président; MEEUS, DUMONT, DE BRUYN, BEECKMAN, SYSTEMANS, DE HEMPTINNE, GILLIEUX et DE LAET.

Par ces motifs, votre commission croit ne pas pouvoir appuyer la demande des pétitionnaires et vous propose le renvoi de la pétition à la section centrale saisie de la proposition de nos honorables collègues de Nivelles.

Le Rapporteur,

EUGÈNE MEEUS.

Le Président,

TH. JANSSENS.

